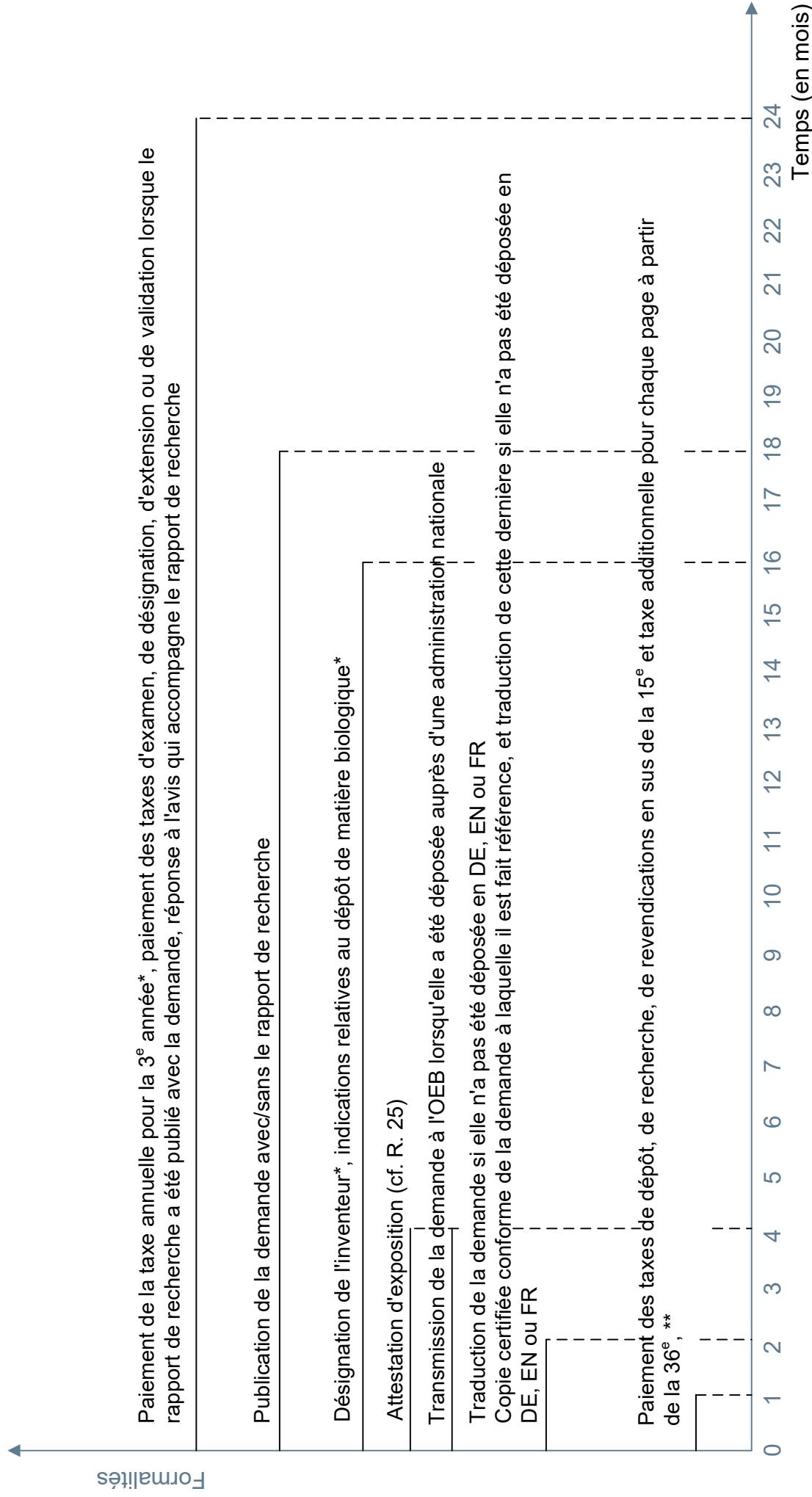


Graphique A

Délais importants fixés par la CBE,
lorsque la demande de brevet européen ne revendique **pas de priorité**



0 Dépôt de la demande de brevet européen

* Le délai commence à courir à la date de dépôt, qui peut être postérieure à la date à laquelle la demande a été déposée (cf. Art. 80, R. 55 et 56)

** Si les revendications ont été déposées avec la demande